CELIAF

BULLETIN D'INFORMATION



ACTIVITES RECENTES

Tchad : la CELIAF mise sur le dialogue intercommunautaire pour renforcer la paix et le vivre-ensemble

La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) a organisé, ce mardi 27 octobre 2026 au Centre d'études et de formation pour le développement (CEFOD), la cérémonie officielle de lancement du projet « Brassage intra-communautaire et participation citoyenne des femmes et des jeunes pour la promotion de la paix, du vivre-ensemble et de la tolérance religieuse », cofinancé par l'Union européenne et la Fondation ACRA en partenariat avec CRASH dans le cadre du « Pense Libre », couplée à un Forum de dialogue intercommunautaire.

La cérémonie officielle de lancement s'est déroulée en présence de Madame xxx, Déléguée générale du Gouvernement auprès de la ville de N'Djamena, de M./Mme xxx, représentant(e) de la Fondation ACRA, ainsi que de Madame DENODJI Robertine, Présidente du Conseil d'administration de la CELIAF.

Suite P.4

Tchad : des organisations féminines faitières reçues par la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme



Le mardi 6 octobre 2026, la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance, Mme Kitoko Gata Ngoulou, a accordé une audience aux responsables des organisations féminines faîtières. La délégation était conduite par Mme Elise Loum, Secrétaire exécutive du Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires, sous la houlette du Conseil National des Femmes Leaders (CONAF), représenté par sa Présidente, Mme Amina Kodjiana.

.

Suite P.5

EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,



La promotion des droits des femmes, leur participation active à la vie citoyenne et leur contribution au développement des communautés demeurent au cœur de l'engagement de la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF).

Au cours de ce mois, nos actions et nos différentes participations ont une nouvelle fois illustré l'importance de l'engagement collectif pour construire une société plus inclusive, pacifique et solidaire. De la promotion du dialogue intercommunautaire à la participation des organisations féminines aux instances de décision, en passant par l'autonomisation économique et la mobilisation communautaire, chaque initiative témoigne de notre volonté de faire des femmes des actrices incontournables du changement.

Le lancement du projet consacré au brassage intra-communautaire et à la participation citoyenne des femmes et des jeunes rappelle notamment que la paix et le vivre-ensemble se construisent à travers le dialogue, la tolérance et le respect des différences. Les femmes et les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention des conflits et la consolidation de la cohésion sociale.

Par ailleurs, la participation des organisations féminines aux processus de représentation institutionnelle constitue un enjeu majeur pour faire entendre les voix des femmes et renforcer leur présence dans les espaces de réflexion et de décision. Leur représentativité ne doit pas être une simple ambition, mais une réalité portée par des engagements concrets.

Notre engagement se traduit également sur le terrain, à travers l'accompagnement des initiatives communautaires, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la sensibilisation aux enjeux de santé publique et de protection de l'environnement. Face à la propagation de la dengue au Tchad, nous rappelons que la prévention est une responsabilité partagée et que chaque geste compte pour préserver la santé de nos familles et de nos communautés.

Ces différentes actions traduisent une conviction profonde : le développement durable ne peut se construire sans la participation effective des femmes, sans solidarité entre les communautés et sans une mobilisation collective autour des défis qui nous concernent tous.

À travers ce nouveau numéro de notre bulletin d'information, nous vous invitons à découvrir les initiatives qui ont marqué nos activités, les engagements portés par nos représentations et les actions qui contribuent, chaque jour, à faire avancer notre vision d'une société plus juste et inclusive.

Nous adressons nos remerciements à nos partenaires techniques et financiers, aux organisations membres, aux autorités et à toutes les personnes qui accompagnent la CELIAF dans la réalisation de sa mission.

DENODJI Robertine

Présidente du Conseil d'Administration (PCA)

APPERÇU INSTITUTIONNEL

La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) est née le 23 novembre 1996 et a été officiellement autorisée à fonctionner le 11 mars 1997 par le Ministère de l'Intérieur du Tchad. Depuis sa création, elle s'est imposée comme une force incontournable de la société civile tchadienne, fédérant plus de 2 000 organisations féminines de base et représentant près de 50 000 membres à travers le pays.



La CELIAF est avant tout un espace de solidarité et de mobilisation des femmes. Sa mission est claire : éradiquer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et promouvoir leur pleine participation à la vie sociale, économique, juridique et politique. Elle aspire à une société juste, fondée sur l'équité et l'égalité, où les femmes exercent pleinement leur citoyenneté.
Ses valeurs : courtoisie, respect mutuel, honnêteté, justice, loyauté, unité dans la diversité, tolérance, solidarité et persévérance – traduisent son engagement profond pour une transformation sociale durable.

Tchad: la CELIAF mise sur le dialogue intercommunautaire pour renforcer la paix et le vivre-ensemble/Suite

Cette initiative vise à contribuer au renforcement de la cohésion sociale en favorisant le dialogue entre les différentes composantes de la communauté, dans un contexte où les tensions sociales, les incompréhensions communautaires et les clivages religieux peuvent fragiliser les relations entre les populations.

À travers ce projet, la CELIAF entend promouvoir la participation active des femmes et des jeunes aux mécanismes de dialogue, de prévention des conflits et de consolidation de la paix. L'objectif est également d'encourager le respect des différences culturelles et religieuses, la non-violence et la recherche de solutions pacifiques aux différends.



Le dialogue au cœur de la cohésion sociale

Le Forum de dialogue intercommunautaire constitue un cadre d'échanges destiné à réunir les autorités, les leaders communautaires et religieux, les femmes, les jeunes ainsi que les autres acteurs concernés par les enjeux de paix et de cohésion sociale.

Les discussions prévues dans le cadre de cette rencontre portent notamment sur les facteurs susceptibles de fragiliser la cohésion sociale, le respect des différences culturelles et religieuses, la participation citoyenne des femmes et des jeunes, ainsi que les mécanismes communautaires de prévention et de résolution pacifique des conflits.

L'approche privilégiée repose sur la participation inclusive, le partage d'expériences et la recherche collective de pistes de solutions. Elle vise également à favoriser l'émergence de recommandations et d'engagements susceptibles de guider les prochaines étapes de mise en œuvre du projet.

Les femmes et les jeunes, acteurs de la paix

Au-delà de leur statut de bénéficiaires, les femmes et les jeunes sont appelés à jouer un rôle actif dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Leur participation aux espaces de dialogue et de décision constitue l'un des axes importants de cette initiative.



Le projet cible directement 200 leaders communautaires et 1 700 jeunes, tandis qu'environ 20 000 personnes sont considérées comme bénéficiaires finaux.

À travers cette démarche, la CELIAF ambitionne de renforcer les dynamiques locales de dialogue, de promouvoir la tolérance religieuse et de consolider les relations entre les différentes composantes de la société.

Après N'Djamena, la même initiative s'est poursuivie le 29 octobre à Moundou, au Jardin Royal MHPDG, en présence des autorités locales et de l'Antenne CELIAF à Moundou.



En mettant le dialogue et la participation citoyenne au centre de son action, l'initiative entend contribuer à la construction d'un environnement social plus apaisé, fondé sur le respect mutuel, la compréhension et le vivre-ensemble.

Tchad : des organisations féminines faitières reçues par la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme /Suite

Les échanges ont porté sur le processus de désignation des représentantes des organisations féminines au Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental (CESCE), ainsi que sur les critères d'éligibilité à respecter. Deux sièges sont à pourvoir au titre des organisations féminines, en application de la Loi organique du 05 janvier 2026 régissant cette institution et de la correspondance du 30 septembre 2026 du Directeur de Cabinet Civil Adjoint de la Présidence de la République.

La Ministre d'État a rappelé que les candidatures doivent être présentées dans une démarche concertée, inclusive et transparente. Elles doivent être validées par un procès-verbal de désignation dûment signé par les organisations faîtières concernées. Les désignations doivent aussi respecter les principes d'inclusivité, de représentativité et d'équilibre de genre.



Elle a insisté sur la qualité des profils retenus. Les candidatures doivent privilégier des femmes disposant d'un niveau académique avéré et d'une expérience professionnelle pertinente et dûment justifiée. Chaque dossier doit comprendre le procès-verbal de désignation, le curriculum vitae de chaque candidate et toute pièce justificative attestant de ses qualifications et de son expérience. Les dossiers doivent être transmis par une lettre officielle adressée à Madame la Ministre d'État, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance.

Les organisations faîtières sont invitées à veiller au strict respect de ces critères, afin de faciliter l'examen et le traitement des dossiers. Ceux-ci doivent parvenir au plus tard ce vendredi 09 octobre 2026 au Cabinet de la Ministre d'État.



Il faut retenir que la CELIAF quant à elle a été représentée par sa Présidente du Conseil d'Administration Madame DENODJI Robertine.





Koumra : les agents de collecte formés au suivi hebdomadaire des prix des PFNL

Les enquêteurs du Projet d'Appui à la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFLN SIM COM) ont bénéficié, le samedi 17 octobre 2026, d'une journée de formation consacrée à la collecte hebdomadaire des prix des produits forestiers non ligneux (PFNL) sur les marchés de Koumra, dans la province du Mandoul.



Cette formation vise à renforcer les capacités des agents de collecte et à garantir la fiabilité des données recueillies sur les marchés, indispensables au suivi de l'évolution des prix des PFNL.

Au cours de cette journée, les participants ont été familiarisés avec les outils et les procédures de collecte, notamment le remplissage des fiches papier, les erreurs à éviter ainsi que l'utilisation de l'application numérique KoboCollect. Les échanges ont également porté sur l'installation de l'application, la saisie des données hors connexion et leur transmission.

Le contrôle qualité des données, leur organisation et les modalités de transmission hebdomadaire ont également été abordés. Un quiz a permis d'évaluer les connaissances acquises par les participants au cours de la formation.

Des exercices pratiques, des simulations sur téléphone et des travaux de groupe ont permis aux enquêteurs de mieux maîtriser les outils de collecte et de se préparer au démarrage des activités sur leurs marchés respectifs.

Afin de faciliter la mise en œuvre des acquis, chaque binôme d'enquêteurs sera accompagné par un superviseur lors des premières collectes. Cet encadrement permettra de consolider les bonnes pratiques et de veiller à la qualité des informations recueillies sur le terrain.



Cette formation a été organisée par International Marketing-Management Consulting Group (IMCG), en collaboration avec Sahara Consulting. La CELIAF a contribué à sa réalisation en assurant la mobilisation des participants.

À travers cette initiative, les acteurs du projet entendent renforcer le dispositif de suivi des prix des PFNL et contribuer à une meilleure connaissance de la dynamique des marchés.

EN BREVE

Am-Timan : la CELIAF mobilisée pour un cadre scolaire propre et sain !

Le 1er novembre 2026, la CELIAF, antenne d'Am-Timan, a pris part à la 4e action de nettoyage organisée à l'école Al Fallah. Toujours engagée aux côtés des conseillers provinciaux et communaux, elle réaffirme son engagement en faveur de la salubrité, de la protection de l'environnement et du bien-être des communautés.

Ensemble, continuons à promouvoir un environnement propre et sain !

FOCUS THEMATIQUE

Dengue au Tchad : une épidémie qui appelle à la vigilance et à la mobilisation de tous

La dengue est une maladie virale transmise à l'être humain par la piqûre d'un moustique infecté, principalement du genre Aedes. Présente dans plusieurs régions tropicales, elle constitue un enjeu majeur de santé publique.



Une épidémie qui sévit déjà au Tchad

Le Tchad fait actuellement face à une épidémie de dengue. Déclarée officiellement le 3 octobre 2026, cette épidémie connaît une progression préoccupante.
Selon le rapport de situation couvrant la période du 22 au 26 octobre 2026, relayé par Tchadinfos le 30 octobre, le pays a enregistré 4 600 cas suspects, dont 353 cas confirmés et 14 décès. Six provinces sont touchées notamment N'Djaména, Wadi-Fira, Ouaddaï, Sila, Batha et Ennedi Ouest.
Cette situation rappelle l'importance de renforcer la sensibilisation, la prévention et les actions d'assainissement au sein des communautés.

Comment reconnaître la dengue ?

La dengue peut se manifester par plusieurs symptômes, notamment :

- Une forte fièvre ;
- Des maux de tête intenses ;
- Des douleurs musculaires et articulaires ;
- Des douleurs derrière les yeux ;
- Des nausées et des vomissements ;
- Une éruption cutanée.

Certains signes peuvent annoncer une forme grave de la maladie comme les douleurs abdominales intenses, vomissements persistants, saignements, grande fatigue ou difficultés respiratoires.
En présence de symptômes suspects, il est essentiel de consulter rapidement un professionnel de santé.

Comment prévenir la dengue ?

La prévention repose principalement sur la lutte contre les moustiques et leurs lieux de reproduction.
Quelques gestes simples peuvent contribuer à protéger les familles :

- Vider régulièrement les récipients contenant de l'eau stagnante ;
- Couvrir hermétiquement les bidons et les réservoirs d'eau ;
- Nettoyer les récipients et les réservoirs chaque semaine ;
- Éliminer les pneus usagés, les bouteilles et les déchets pouvant retenir l'eau ;
- Assainir régulièrement les cours et les alentours des habitations ;
- Porter des vêtements couvrant les bras et les jambes ;
- Utiliser des moustiquaires et des produits répulsifs adaptés.

La lutte contre la dengue nécessite une vigilance quotidienne, car les moustiques peuvent se reproduire dans de petites quantités d'eau stagnante.

La prévention, une responsabilité collective

La lutte contre la dengue ne relève pas uniquement des services de santé. Elle nécessite également l'engagement des familles, des associations, des établissements scolaires, des autorités locales et de l'ensemble des communautés.

REPRESENTATIONS

Les Représentations institutionnelles de la CELIAF du mois d'octobre 2026

Le mois d'octobre a été marque par des diverses invitations de la CELIAF dans différents cadres institutionnels scientifiques et communautaire.



Atelier de cadrage relatif à l'élaboration, à la révision et à la validation des outils de renforcement du capital humain des bénéficiaires du Projet des Filets Sociaux Adaptatifs et Productifs (PFSAP)

La CELIAF a pris part à l'atelier de cadrage consacré à l'élaboration, à la révision et à la validation des outils de renforcement du capital humain des bénéficiaires du Projet des Filets Sociaux Adaptatifs et Productifs (PFSAP), tenu le 17 octobre 2026 à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djamena.
Cet atelier d'une journée a permis aux participants de faire le point sur le processus en cours, de constituer des groupes de travail et d'examiner les différents outils et modules destinés au renforcement des capacités des bénéficiaires du projet.

Les travaux ont également servi de cadre préparatoire à l'atelier global organisé du 02 au 07 novembre 2026 à Bongor dans la Province du Mayo Kebbi Ouest en vue de finaliser ces outils. À cette occasion, la CELIAF a été représentée par Mme MARARABANE Ngar-odilo, Personne ne ressource du Reseau, qui a contribué activement aux réflexions et à l'amélioration des différents modules développés dans le cadre du projet

.

Forum national des autorités traditionnelles du Tchad sur la prévention, la gestion des conflits et la cohésion sociale

Dans le cadre de la mise en œuvre des douze (12) chantiers du Chef de l'Etat, notamment l'action relative à la promotion des valeurs, républicaines au sein de la société, le HCCT entend contribuer activement à la consolidation de la cohésion sociale, aux respects des lois de la République, à la justice sociale, à l'égalité entre les citoyens ainsi qu'à la promotion de la paix et du vivre ensemble.



C'est dans ce contexte que le HCCT a organisé un forum national à Mongo dans la Province du Guera dont la CELIAF a pris part du 29 au 31 octobre 2026. L'objectif de se forum est de contribuer au renforcement de la cohésion sociale, à la prévention des conflits communautaires et à la promotion du vivre ensemble à travers l'implication des autorités traditionnelles des 23 provinces du Tchad.



NOS PARTENAIRES

